ieee.es
Instituto Español de Estudios Estratégicos

Documento
Opinión

27 junio de 2013

*Christian Harbulot**

L'ÉTUDE DE LA GUERRE ÉCONOMIQUE
ET DES PROBLÉMATIQUES ASSOCIÉES

Visitar la WEB Recibir BOLETÍN ELECTRÓNICO

# L'ÉTUDE DE LA GUERRE ÉCONOMIQUE ET DES PROBLÉMATIQUES ASSOCIÉES

## Résumé

C'est le document original du chapitre, traduit en espagnol, contenue dans le Document de Stratégie n°162 "L'intelligence compétitive dans un monde globalisé», publié par l'Institut Espagnol d''Etudes Stratégiques.
ISBN: 978-84-9781-842-1.NIPO: 083-13-121-3
Cuaderno de Estrategia Núm. 162

L'histoire de l'humanité est dominée par des rapports de force de nature économique identifiables dans les différentes étapes de sa progression : la lutte pour la survie, la colonisation et l'esclavage, la conquête territoriale et commerciale, la compétition économique, les affrontements géoéconomiques et concurrentiels. Mais il n'existe pas de culture écrite reconnue sur la guerre économique par le monde académique. Cette lacune s'explique par l'absence de légitimité du concept qui s'explique par la volonté de dissimulation de la finalité des affrontements de nature économique. Les expressions les plus visibles et irréfutables de la guerre économique comme les phases les plus conflictuelles de la colonisation ou les deux guerres de l'opium n'ont pas donné lieu à une amorce de grille de lecture. Cet article a pour objectif de combler ce déficit de réflexion sur une réalité qui devient chaque jour plus démonstrative. Contrairement à d'autre pays comme les Etats-Unis, la Corée du Sud ou la Chine, l 'Europe est très démunie pour aborder cette problématique.

## Mots-clés :

Guerre économique. Survie. Colonisation. Conquête. Grille de lecture. Dissimulation. Stratégie. Accroissement de puissance.

***NOTA:** Las ideas contenidas en los ***Documentos de Opinión*** son de responsabilidad de sus autores, sin que reflejen, necesariamente, el pensamiento del IEEE o del Ministerio de Defensa.

*Resumen:*

*La historia de la humanidad está caracterizada por relaciones de fuerza de naturaleza económica identificables en las distintas etapas de su desarrollo: la lucha por la supervivencia, la colonización y la esclavitud, la conquista territorial y comercial, la rivalidad económica, los enfrentamientos geoeconómicos y competitivos. Pero no existe literatura alguna sobre guerra económica reconocida por el mundo académico. Esta laguna se explica por la falta de legitimidad de este concepto debido a la voluntad de ocultar la finalidad de los enfrentamientos de naturaleza económica. Las expresiones más visibles e irrefutables de la guerra económica tales como las fases más conflictivas de la colonización o las dos guerras del Opio no han servido de impulso para una perspectiva o lectura obligada. El fin de este artículo es el de acabar con este déficit de reflexión sobre una realidad que se hace cada vez más evidente. Al contrario que en otros países como Estados Unidos, Corea del Sur o China, Europa está muy desprovista a la hora de abordar esta problemática.*

*Palabras Clave:*

Guerra económica. Supervivencia. Colonización. Conquista. Perspectiva. Ocultamiento. Estrategia. Aumento de poder.

*Abstract:*

*The history of mankind is dominated by power relationship of economic nature identifiable at the different stages of progression: the struggle for survival, colonization and slavery, territorial conquest and trade, economic competition, the geo-economic and competitive fighting. But there is no recognized written culture on economic warfare in the academic world. This gap can be explained by the lack of legitimacy of the concept due to the desire to conceal the purpose of economic fighting. The most visible expressions and irrefutable economic warfare as the most contentious phases of colonization or the two opium wars have not led to the beginnings of a perspective. This article aims to fill this gap in thinking about a reality that every day becomes more demonstrative. Unlike other countries such as the United States, South Korea and China, Europe is powerless to address this problem.*

*Keywords:*

Economic war. Survival. Colonization. Conquest. Perspective. Concealment. Strategy. Increase in power.

## INTRODUCTION

Longtemps considérée comme un concept exotique par le monde universitaire, la guerre économique est train de devenir une réalité incontestable des relations internationales. Les penseurs qui stigmatisent les rapports de force entre puissances[1] ont dû s'incliner devant l'évolution très démonstrative des relations internationales. Aux actes de portée géopolitique (arme du gaz utilisée par la Russie pour renforcer son statut de puissance, remise en cause de la suprématie monétaire du dollar par l'Iran) se sont ajoutés des faits de nature géoéconomique (tensions diplomatiques sur la question des ressources entre la Chine et le Japon, politique protectionniste affichée par les Etats-Unis à l'encontre de la Chine dans le domaine de l'industrie solaire). Ces différents faits soulignent l'intérêt d'une grille de lecture des affrontements assimilés à la guerre économique.

Le début du XXIe siècle est marqué par une remise en cause de la vision positive du développement héritée des révolutions industrielles et de la pacification relative découlant de la mondialisation des échanges comme l'ont laissé entendre la plupart des économistes libéraux. Dans le même ordre d'idées, la Pax Americana officialisée par la disparition de l'URSS à l'origine du mythe de la fin de l'histoire[2] fait place à une multipolarisation des risques d'affrontement, en raison de la limitation progressive des ressources, des tensions croissantes sur la question de l'énergie, des crises structurelles du monde occidental provoquées par la désindustrialisation et de la volonté de conquête commerciale des nouveaux entrants. De facto, nous entamons une longue période de tensions en tout genre dont le suivi ne pourra pas se limiter à un discours lénifiant sur la recherche de croissance.

Etudier la guerre économique[3] implique de passer du non dit au dit, ce qui est un exercice difficile compte tenu de la volonté quasi universelle des belligérants de masquer la nature de leurs affrontements non militaires. Les travaux menés depuis seize ans sous ma direction au sein de l'Ecole de Guerre Economique de Paris nous ont permis de jeter les bases de cette grille de lecture indispensable pour décrypter les stratégies d'accroissement de puissance par l'économie et les rapports de force qu'elles génèrent.

## L'EMERGENCE DES PRINCIPES FONDATEURS DE LA GUERRE ECONOMIQUE

L'Histoire de l'humanité est marquée depuis son origine par deux étapes essentielles : la priorité accordée à la survie et l'opposition entre sédentarisation et nomadisme**.** La situation de survie a été une situation prédominante pour la plus grande partie de la population

[1] Badie Bertrand, *L'impuissance de la puissance*, Paris, Fayard, 2004.
[2] Fukuyama Francis, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1992.
[3] Harbulot Christian, *Comment travailler sur l'absence d'histoire*, chronique du 7 novembre 2012, www.lesinfluences.fr.

mondiale jusqu'au début des révolutions industrielles. Elle a donné lieu à des recours, souvent systématiques, à la violence.

**La violence et la survie**

Sans parler de guerre économique, étant donné le niveau d'un affrontement surtout individuel donc limité sur le plan collectif, la survie est une des étapes structurantes de la nature des affrontements économiques. L'opposition entre peuples sédentaires et peuples nomades a entraîné des affrontements réguliers comme le démontre la genèse de la vieille Russie[4] :

« La steppe russe est le prolongement des steppes d'Asie et se fond sur la steppe hongroise. Ce continent de steppes –de la mer Jaune au lac Balaton- est peuplé de nomades qui, depuis la préhistoire, franchissent d'énormes distances, à la recherche de pâtures. Venus des profondeurs de l'Asie, les nomades déferlent par vagues sur la steppe. Ils en chassent les habitants qui, à leur tour, occupent les pâtures de peuples plus faibles. »

Ce ballet guerrier entre les « barbares » de l'Est et les populations des cités de l'Ouest nées du commerce fluvial et terrestre entre la Baltique et la Mer Noire, durera plusieurs siècles et jouera un rôle déterminant dans la construction de l'espace géopolitique russe. Dans le même ordre d'idées, l'histoire de la Chine ancienne est marquée par les invasions répétitives des peuplades nomades turco-mongoles. La première mouture de la guerre économique découle de ce lien dialectique entre l'accumulation de richesse du sédentaire et l'incursion rapide du nomade en territoire étranger, dans le but de faire du butin.

**Ressources et territoires**

La question des ressources est au cœur de la problématique du développement des civilisations. Au XVe siècle avant JC, les pharaons du nouvel empire[5] avaient besoin de trois ressources naturelles : le bois d'œuvre pour la construction des monuments et des bateaux, le cuivre et l'étain dont l'alliage sous forme de bronze était utilisé à l'époque pour fabriquer les outils et les armes. Les routes commerciales maritimes (Méditerranée, Manche, Baltique) et terrestres (route de la soie, route de l'étain) devinrent des sources d'affrontement récurrent.

La progression de l'humanité entre l'Antiquité et l'époque moderne élargit le champ spatial du processus d'affrontement économique. C'est ainsi que la piraterie devint un véritable levier de puissance. Attirés par les gains du commerce triangulaire[6], les pirates anglais furent

[4] Heller Michel, *Histoire de la Russie et de son empire*, Paris, Champs, collection histoire, 1999.Page 55.
[5] Grandet Pierre, *Les pharaons du Nouvel Empire : une pensée stratégique (1550-1069 av JC)* Paris, éditions du Rocher, 2008.
[6] Le commerce triangulaire découle des premières phases de la colonisation des Amériques. Il recouvrait le

les précurseurs guerriers de la future marine royale britannique. Sur mer comme sur terre, les belligérants intégrèrent la dimension économique à leur stratégie militaire et diplomatique. A la sortie du Moyen Age, certains monarques recoururent à l'arme économique[7] pour soutenir l'action militaire. Dans sa lutte prolongée contre Charles Le Téméraire, Louis XI mobilisa sa flotte pour perturber l'approvisionnement de la Flandre, propriété de la maison de Bourgogne, en grains et en hareng. Le roi de France exerça aussi une pression sur les banquiers pour les dissuader de financer l'effort de guerre de son rival et encourage la création de foires à Lyon pour diminuer les rentrées d'argent des foires de Genève, plaque tournante des routes marchandes entre l'Allemagne, l'Italie, et la Bourgogne.

La sécurisation du territoire et de son patrimoine urbain et rural est perçue au XVIIe siècle, comme une priorité stratégique par certains Etats en cours de constitution. Les sept Provinces Unies du Nord[8] contre l'Espagne élaborent le premier modèle de sanctuarisation fondé sur un réseau de forteresses, renforcé par l'utilisation des rivières et des fleuves comme un rempart naturel. La France de Vauban fit de même en créant des places fortes le long des nouvelles frontières issues de la conquête de territoires au nord du Royaume. Ce rideau défensif aboutit au concept de Pré carré[9] qui a aujourd'hui une signification en incluant la zone d'influence extérieure (diplomatique, militaire et économique).

La sécurisation du territoire se fit aussi indirectement par des concessions économiques accordées à un Etat allié, en tirant profit de sa suprématie militaire. En 1373, le Portugal signa un Traité avec le Royaume d'Angleterre[10] pour bénéficier de sa protection. Par cet acte diplomatique, Lisbonne cherchait à échapper à la volonté annexionniste de la Castille. Cette alliance conclue sur pied d'égalité se transforma peu à peu en protectorat anglais, puisque les Anglais accordèrent leur soutien militaire en échange d'une emprise financière et commerciale sur le Portugal qui dura plusieurs siècles.

**Les dynamiques conflictuelles liées à la colonisation**

La constitution des empires est indissociable des processus de colonisation qui jalonnent l'Histoire de l'humanité. Les affrontements militaires qui en découlent sont très fortement corrélés aux enjeux économiques. La colonisation est la matrice de création des empires qui

---

trafic d'esclaves entre l'Afrique et le continent américain ainsi que les échanges commerciaux entre ces colonies et l'Europe.

[7] Favier Jean, *Louis XI*, Paris, Fayard, 2001. Page 754.

[8] Cornette Joël, *Le roi de guerre, essai sur la souveraineté de la France du Grand Siècle*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2010.Page 42.

[9] Bitterling David, *L'invention du pré carré. Construction de l'espace français sous l'Ancien Régime*, Paris, Albin Michel 2009.

[10] Lacoye Mateus Alice, Harbulot Christian, *La complexité des rapports de force économiques*, Paris, Revue Française de Géoéconomie avril 2008.

servent notamment à assurer la mainmise sur les richesses minières et les ressources et sur les circuits commerciaux. La capture et l'exploitation d'êtres humains constitue l'une des manifestations les plus voyantes des rapports de force générés par la recherche du gain. Comme le précisent si bien les deux professeurs de New York University, Jane Burbank et Frederik Cooper[11] : «En Grande Bretagne, en France et dans certaines régions des empires portugais et espagnols, ce fut l'esclavage qui rendit l'empire lucratif et l'empire qui rendit l'esclavage possible. » La guerre économique est présente dans toutes les phases de développement de la colonisation, qu'il s'agisse de la dynamique d'expansion de l'empire romain ou des phases de construction des empires maritimes européens à partir du XVIème siècle. L'élément qui me paraît le plus paradoxal dans la formulation de ce postulat est qu'il n'est pas reconnu comme l'un des éléments récurrents des affrontements associés à la mondialisation des échanges.

La colonisation de l'Amérique du Nord illustre de manière très didactique la superposition des logiques conflictuelles générées par des enjeux économiques. Les Treize Colonies, implantées le long du littoral atlantique entre le Canada français et la Floride espagnole, ont été fermement établies à partir de 1733. Les colons avaient commencé à planter le coton au XVIIème siècle. Cette politique de plantation a été développée sur une grande échelle à la fin du XVIIIème siècle. Elle a engendré ce qu'on a appelé par la suite « le commerce triangulaire ». Les bateaux britanniques prenaient en charge les produits manufacturés et les spiritueux en Afrique occidentale pour les échanger contre les esclaves qu'ils débarquaient en Indes occidentales et puis au sud des Treize Colonies. Les bateaux revenaient ensuite en Grande-Bretagne avec des cargaisons de coton, de rhum, de sucre et de tabac, résultant du travail des esclaves.

Les colons américains s'estimèrent lésés dans leurs relations avec l'Angleterre à cause de la pression fiscale et des restrictions à commercer avec le reste du monde, que leur imposa la Couronne. La Grande-Bretagne était gagnante sur tous les tableaux, car une proportion substantielle des marchandises importées du Nouveau monde était réexportée par les sociétés de commerce insulaires sur le continent européen. Les bénéfices tirés de ces opérations commerciales transatlantiques ont contribué à l'essor du commerce asiatique de l'empire britannique.

La richesse accumulée aiguisa les appétits qui se transformèrent peu à peu en tensions puis en rapports de force et en affrontements armés entre l'Angleterre et ses colons, entre les colons et les Indiens, entre les deux royaumes, rivaux du moment, d'Angleterre et de France.

[11] Burbank Jane et Cooper Frederik, *Empires, De la Chine ancienne à nos jours*, Paris, Payot, 2011.Page 246.

**Le contrôle des itinéraires marchands**

Le Royaume d'Angleterre construisit sa puissance à partir de la mer et du commerce. A l'origine, l'Angleterre du XVIe siècle était un pays pauvre et sans réelle capacité militaire de se projeter à l'extérieur. Sa puissance était très inférieure aux royaumes d'Espagne et du Portugal qui, à l'époque, dominaient les mers grâce à leurs techniques de navigation, aux premières formes de cartographie marine et à leur supériorité navale. A la différence des Espagnols et des Portugais, les Anglais n'étaient ni des missionnaires, ni des colons. Quand les Anglais décidèrent d'utiliser la mer comme moyen d'expansion, ils durent chercher des bénéfices immédiats. Leur situation de faiblesse par rapport aux flottes de guerre adverses les amena à recourir à la piraterie. Les corsaires ou les boucaniers anglais volaient les métaux précieux transportés par les navires espagnols et portugais en provenance d'Amérique du sud. Sous le règne d'Elizabeth I, les réseaux commerciaux britanniques se propagèrent vers la Turquie et la Russie. Si la demande de sucre a attiré les négociants anglais dans les Caraïbes, la demande des épices, du thé et des textiles les a incités à prospecter en direction de l'Asie. L'incorporation du royaume d'Ecosse au royaume d'Angleterre, qui donna naissance à la Grande-Bretagne en 1707, aboutit à la création du plus grand secteur de libre échange de l'époque et aussi à l'apparition du premier modèle de consommation de masse au monde pour les produits importés, comme le thé, le café, le tabac et le sucre.

Pendant le XVIIe siècle, les Anglais mirent à profit le potentiel commercial énorme des acquisitions d'outre-mer. La création de la *British East India Company* (BEIC) ouvrit la voie de la colonisation vers l'Inde. L'agressivité commerciale de la Compagnie anglaise des Indes Orientales l'amena progressivement à adopter une posture politico-militaire sur le sous-continent indien. Elle dut recruter des troupes locales afin de mener des opérations armées contre les souverains régionaux qui contestaient son hégémonie. La montée en puissance du cadre militaire de la colonisation résulta aussi de la rivalité qui opposait les différents empires européens.

Le développement des échanges entre les continents grâce au commerce triangulaire incita les Anglais à prendre le contrôle des routes maritimes principales hors de l'Europe de l'Ouest, non seulement vers les Indes orientales, mais également vers la Baltique, l'Amérique du Nord, la Méditerranée et l'Afrique occidentale. C'est l'origine des enjeux économiques des guerres anglo-hollandaises entre 1684 à 1784 :

- maîtrise des principales routes commerciales,
- mainmise sur le trafic commercial avec les colonies britanniques,

- remise en cause de la position dominante prise par la Compagnie hollandaise des Indes Orientales (Vereenigde Oost-Indische[12])

Les Hollandais avaient jeté les bases d'un empire marchand à partir d'une dynamique privée. VOC était une société par actions issue des alliances matrimoniales de groupes familiaux et provinciaux. Elle érigea en deux siècles un véritable empire marchand[13] qui en fit la compagnie la plus influente parmi les compagnies européennes fondées au XVIIe siècle pour exploiter les richesses d'Asie. Mais la vocation privée de la VOC ne lui permit pas de faire face aux velléités guerrières des empires espagnols et portugais qui cherchaient à s'accaparer le contrôle du commerce des épices en provenance de l'archipel indonésien. Elle dut greffer sur sa démarche commerciale les mécanismes de conquête armée, inspirés du modèle portugais. En 1699, la VOC était la plus grande force économique privée du monde et elle disposait d'une force militaire conséquente de quarante navires de guerre et de dix mille soldats. La Grande-Bretagne entra en conflit avec elle, pour briser sa stratégie monopolistique sur le commerce entre les Amériques et l'Asie.

La protection des itinéraires marchands de la Grande-Bretagne, donc de sa prospérité économique, guida la politique étrangère britannique et entraîna des interventions militaires pendant la période de l'Empire. De nombreux exemples de luttes armées illustrent cet état de fait.

- Dés que la Grande-Bretagne sentit ses intérêts menacés en Inde par l'expansion méridionale et orientale des Russes, la protection de l'Inde contre les Russes, par voie de terre et de mer, devint un axe majeur de la politique étrangère victorienne. D'où l'affrontement militaire avec la Russie tsariste en Asie centrale qui était encore un « ventre mou » à l'abri des expansions coloniales européennes. Les deux guerres anglo-afghanes, première (1839-1842) et seconde (1878-1880), relèvent de cette stratégie.
- Les guerres de l'opium[14] (1839-1842) et (1856-1860) entre le Royaume-Uni et l'empire Qing eurent une finalité économique. La Grande-Bretagne voulait forcer l'empire du Milieu à s'ouvrir au commerce international. L'un des objectifs de

[12] Burbank Jane et Cooper Frederik, *Empires, De la Chine ancienne à nos jours*, Paris, Payot, 2011.Page 219.

[13] La VOC un véritable État dans l'État. Elle assurait les principales fonctions régaliennes (police, défense, justice) dans ses comptoirs commerciaux des Indes orientales. Elle décidait de la guerre et de la paix avec les princes autochtones, disposant à cet égard d'une diplomatie autonome.

[14] Au milieu du XIXe siècle, plusieurs dizaines de milliers de caisses d'opium par an étaient vendues en Chine par les Occidentaux. Les Britanniques se faisaient payer en lingots d'argent pour récupérer une partie des fonds qu'ils versaient aux Chinois dans le commerce du thé. Ce trafic d'opium permit à l'Empire britannique d'inverser en sa faveur le déséquilibre des échanges avec ce pays. La guerre de l'opium résultait d'un rapport inégal qui engendra une corruption accrue des fonctionnaires chinois et provoqua des ravages dans la population.

l'empire britannique était d'obtenir la cession du territoire de la ville d'Hong Kong par la Chine, afin de stocker l'opium pour y faire commerce en Chine. Il s'agit là d'un cas exemplaire d'acte militaire au service d'un objectif économique.

- La décision du premier ministre Disraeli d'acquérir une partie des titres du canal de Suez en 1875 visait à empêcher la France de prendre le contrôle d'un itinéraire commercial essentiel.
- L'occupation de l'Egypte a assuré à l'empire britannique le maintien du contrôle de la plate-forme stratégique du Caire.
- La guerre déclenchée par l'empire britannique contre les Boers était déterminée par le contrôle du verrou stratégique que représentait la ville du Cap. Les Britanniques entretenaient cette base militaire dans la corne de l'Afrique, afin de se ménager une route maritime de secours en cas de fermeture du canal de Suez. En second lieu, une partie du territoire régi par les Boers s'était révélée être l'une des plus grandes réserves d'or dans le monde.

L'exemple britannique a démontré comment la prédominance d'une puissance dans le contrôle des itinéraires marchands est devenue un atout déterminant dans les affrontements de nature géostratégique.

## L'IMBRICATION DE LA GUERRE ET DE L'ECONOMIE

Les guerres révolutionnaires et napoléoniennes, s'échelonnant entre 1792 et 1815, accentuèrent le poids de l'économie dans l'évolution des rapports de force entre les pays impliqués dans cette succession de conflits dominés par des jeux d'alliance. Les répercussions économiques des blocus pesèrent à ce propos lourdement dans les changements stratégiques de la France et de la Russie.

### L'influence des affrontements économiques sur la conduite de la guerre

Le Premier ministre William Pitt, dont la fortune familiale provenait du commerce anglo-indien, se fixa comme ligne d'action de préserver la position de la Grande-Bretagne dans sa maîtrise du commerce mondial par le contrôle des mers. Sa stratégie était de miser sur la Royal Navy qui représentait la seule force supérieure, comparée à la capacité militaire de la France révolutionnaire puis napoléonienne. Tandis que l'allié prussien de la Grande-Bretagne contiendrait les Français et leurs alliés en Europe, la Royal Navy affaiblirait le potentiel économique de l'ennemi commun, en empêchant la France de commercer sur les mers. Le point clé de la politique suivie par Pitt était d'établir un avantage maritime indiscutable. Il obtint l'appui du Parlement de Londres pour porter la flotte de combat britannique à 105

navires. Cette course à l'armement naval donna à l'Angleterre un avantage décisif, comme la flotte française ne pouvait aligner que 70 navires.

Pour la première fois dans l'Histoire, la guerre économique devint globale avec l'apparition des deux systèmes de blocus mis en place par les belligérants : blocus maritime de l'Angleterre envers la France, blocus continental[15] de la France pour bloquer les exportations britanniques vers l'Europe. Auparavant, les actions de blocus n'avaient porté que sur des villes portuaires. L'originalité des deux Blocus est la volonté réciproque des Français et des Anglais d'utiliser les mesures de rétorsion économique à un niveau stratégique pour aboutir à une issue favorable dans le conflit. C'est d'ailleurs ce qui se produisit mais pas forcément dans le sens souhaité par Napoléon Ier, puisque le retrait de la Russie du « Système Continental » voulu par la France déclencha la campagne de Russie, si funeste à l'empire napoléonien.

Cette imbrication de la guerre et de l'économie donna naissance aux premiers mécanismes de guerre économique qui se prolongèrent dans le temps de paix. A la fin du XVIIIe, la France sort très affaiblie sur le plan industriel par l'effort de guerre consenti lors des guerres révolutionnaires contre l'Europe des monarchies. Napoléon confia à un scientifique, Jean-Antoine Chaptal[16], la mission de trouver les moyens de dynamiser l'industrie française et de la protéger des menaces commerciales britanniques. Cette volonté de redressement productif demandait un rattrapage en termes d'innovation. Napoléon voulait tout savoir sur les points forts et les points faibles de l'économie britannique et il confia cette mission à une Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale (SEIN) qui orchestra le dispositif d'observation des découvertes d'Outre Manche. Ayant pris quinze à vingt ans de retard dans le savoir technique, les manufactures françaises durent impérativement combler ce handicap par tous les moyens, y compris en recourant aux pratiques illégales de contrebande de machines achetées clandestinement ou dérobées sur le sol britannique.

Dans un contexte d'interdiction d'importation des produits anglais qui fut initiée dès 1793, Napoléon consolida ce système de défense économique par une militarisation des Douanes[17]. Son Ministre Chaptal considérait cette administration comme le « garant de l'indépendance industrielle de la France ». Les Douanes représentaient 20% du total des personnels de l'administration en 1815 (en dehors de l'armée). Cette politique de restriction commerciale à l'égard de la Grande-Bretagne fut prolongée sous la Restauration sous la

[15] Le blocus a été effectif dans les pays alliés à la France et dans les pays occupés par ses troupes (Italie, Espagne, Hollande, Basse-Allemagne, Danemark).

[16] Chaptal occupa à la fois les fonctions de ministre de l'Intérieur et de ministre de l'Industrie.

[17] Todd David, *L'identité économique de la France*, *Libre échange et protectionnisme, (1814-1851*), Paris, Grasset, 2008. Page 64.

conduite du directeur général des Douanes Saint Cricq. Ce dernier fut maintenu en fonction jusqu'en 1824, avant de se voir confier le portefeuille de Ministre du Commerce sous Charles X.

**Lutte idéologique et rapports de force économiques entre puissances**

Malgré le coût financier très important des guerres avec la France, la Grande-Bretagne était en situation de force. La révolution industrielle entamée beaucoup plus tôt que sur le continent plaçait ses produits manufacturés dans une position concurrentielle très avantageuse. Ses colonies lui garantissaient un approvisionnement très important en matières premières et sa suprématie navale lui permettait de verrouiller les principaux itinéraires marchands du commerce maritime. Londres avait donc un intérêt majeur à promouvoir l'abaissement des barrières douanières, afin d'écouler en position de force ses produits dans les autres pays, notamment en Europe.

Pour faire céder les barrières protectionnistes maintenues par la France, le gouvernement britannique donna à cette occasion une dimension plus stratégique aux techniques embryonnaires de guerre économique du temps de paix. La presse et l'édition[18] jouèrent un rôle décisif dans ce rapport de forces. Londres envoya à Paris un économiste politique John Bowring[19] à la tête d'une commission britannique chargée de mener les négociations avec les autorités françaises sur l'ouverture des échanges (*free trade*). Si l'universitaire David Todd[20] présente John Bowring comme un agent d'influence aux services de la Couronne, c'est à cause de ses méthodes de travail axées sur deux objectifs principaux : d'une part créer en France des groupes de pression favorables aux thèses britanniques, d'autre part utiliser la presse locale pour diffuser les idées dans les cercles de décideurs économiques et politiques. Il nous résume ainsi sa démarche :

« En 1834, dans une série de rapports écrits à Lord Auckland, président du Board of Trade, Bowring expliquera en détail la stratégie qu'il poursuit en France au cours de ses tournées. Dans chaque ville qu'il visite, il s'efforce *de rassembler des éléments et de former un noyau* de partisans convaincus de la liberté des échanges. Il entretient ensuite *une correspondance immense* avec les nouveaux adeptes afin de diriger ces éléments à travers toute la France vers un but commun : le *renversement des monopolistes*. Les noyaux de partisans sont chargés de répercuter les idées libérales dans la presse locale et de publier des déclarations solennelles en faveur de la liberté commerciale. Ils parviennent ainsi à influencer favorablement l'opinion : *l'opinion – l'opinion éclairée – est le grand instrument pour*

[18] 6500 exemplaires de traités et de manuels d'économie libérale sont imprimés à Paris en 1834.
[19] Il fut engagé de façon similaire en Suisse, en Italie et en Allemagne.
[20] Ibid. page 183.

*accomplir notre objet – sans elle, nous n'aurions pas fait le moindre progrès ; avec elle, nous accomplirons tout.* »

John Bowring s'attaqua aux thèses de Saint Cricq qu'il considérait comme un ennemi de l'Angleterre[21]. Il concentra son action sur les régions exportatrices (soieries à Lyon, vins à Bordeaux). Ses multiples interventions auprès de cercles de décideurs français avaient pour but de les inciter à dénoncer le système prohibitif français. Il chercha des points d'appui sur les anciennes terres anglaises de la guerre de cent ans, notamment en Aquitaine, où de nombreux producteurs de vins étaient opposés aux taxes douanières[22]. L'autre mode d'approche choisi par Bowring fut le dialogue entamé avec des libéraux français comme Benjamin Constant et Jean Baptiste Say avec qui il avait noué des contacts en tant que politique. Bowring exploita très habilement les contradictions internes du monde politique français, en s'appuyant sur les organes de presse républicains antigouvernementaux qui allaient du centre gauche à l'extrême gauche. Bowring sut récolter les fruits de ce travail de terrain et incita ses partisans à rédiger des pétitions collectives, où figurait la demande de levée des barrières protectionnistes imposées par la France.

**La création des structures dédiées à la guerre économique**

La première guerre mondiale[23] officialisa le principe de l'arme économique dans la manière d'aboutir à un résultat. Dès 1914, la prise de conscience sur la longueur éventuelle du conflit poussa les puissances impliquées à concevoir une démarche de guerre économique comme en témoigne cette note française[24] pour l'attaché militaire des Etats-Unis à Paris:

« Au lendemain de la bataille de la Marne, le haut commandement, en présence de la forme nouvelle que prenait la guerre, a compris que celle-ci serait longue et qu'il ne suffirait pas de combattre l'ennemi sur le seul champ des opérations militaires, mais qu'il importait de l'atteindre chez lui dans ses forces vives. Réduire les disponibilités des armés ennemies en matériel, affaiblir moralement et physiquement l'ensemble de la population, en la privant des matières premières nécessaires à son industrie, en arrêtant son commerce, en bloquant ses finances, en atteignant même son ravitaillement alimentaire, telles sont les idées maîtresses qui ont présidé à l'organisation de la guerre économique.»

[21] Ibid.page 199.
[22] Les viticulteurs français étaient, à cette époque, très puissants, car ils représentaient le dixième de la population active impliquée dans des activités viticoles principales ou secondaires, soit deux millions de personnes.
[23] Soutou Georges-Henri, *L'or et le sang, les buts de guerre économiques de la Première guerre mondiale*, Paris, Fayard, 1989. Page 566.
[24] Revue Historique des Armées, Paris, n°4, 2001.

Le Ministère de la Guerre français organisa en 1915 un système dédié au renseignement économique. Une Section de Contrôle fut créée et dirigée par un civil Jean Tannery[25], conseiller référendaire de 2e classe à la Cour des comptes. Cette section dut organiser la collecte d'informations nécessaires en amont de la mise en œuvre des actions de guerre économique :

- Identification des axes de ravitaillement allemands et étude des dispositions à prendre pour arrêter ce ravitaillement.
- Suivi de l'organisation et du développement des industries de guerre allemande.
- Préparation des plans de destruction des centres industriels.
- Rédaction de listes d'entreprises en relation avec l'ennemi.
- Mise en place des restrictions et des contingentements.
- Contrôle des flux financiers dans le but d'empêcher les relations financières de l'Allemagne avec l'extérieur.

La Grande-Bretagne s'organisa de manière quelque peu différente à partir d'un organisme indépendant, le *War Trade Department Intelligence,* qui gravitait autour du *Foreign Office*. Les Italiens créèrent de leur côté en 1916 l'*Ufficio di Raccolta e contrellon di notizio economische*, rattaché à leur ministère de la Guerre. Ces différentes structures étaient coordonnées par un Bureau Interallié, situé à Paris.

Au cours du conflit, les actions de guerre économique furent de plus en plus ciblées; soit sur des objectifs internationaux, comme le rationnement des pays du Nord de l'Europe en vue de les forcer à renoncer à leurs exportations vers l'Allemagne, soit par des opérations militaires réalisables grâce au développement de l'aviation, comme le bombardement des gares de triage d'une Lorraine, qui, occupée, fournissait les trois quarts du minerai de fer nécessaire à l'industrie sidérurgique allemande.

En 1918, les positions française, britannique et américaine différèrent cependant sur les objectifs à atteindre. Paris voyait dans l'arme économique un moyen de guerre pour pousser l'Allemagne à signer la paix, mais aussi la possibilité de préserver les avantages acquis en cas de victoire. La France souhaitait une entente interalliée sur la manière de garder l'Allemagne dans une situation d'affaiblissement économique par le contrôle commun des matières premières. Washington admettait que l'arme économique pût jouer le rôle de levier stratégique et politique pour forcer l'Allemagne à conclure une paix acceptable et à en finir avec sa stratégie d'expansion économique[26]. Les Etats-Unis cherchaient à prendre une place

[25] Bourlet Michaël, *Guerres mondiales et conflits contemporains, Jean Tannery (1878-1939) à l'origine de la guerre économique*, Paris, PUF, 2004.
[26] Hauser Henri, Les *méthodes allemandes d'expansion économique*, Paris, A. Colin, 1919.

dans le commerce mondial, en mettant en avant les principes du libéralisme économique. Londres suivit la ligne de Washington tout en préservant ses propres intérêts (protection des industries-clés, relations privilégiées avec les Dominions sur la question du contrôle des matières premières).

Les structures dédiées à la guerre économique ne furent pas pérennisées après la fin du conflit. Au début de la seconde guerre mondiale, le Premier Ministre britannique, Neville Chamberlain, créa en septembre 1939 un Ministère de la guerre économique qui eut des attributions comparables aux structures élaborées pendant la Première guerre mondiale. En juillet 1940, Winston Churchill donna à ce Ministère une option très offensive, en lui adjoignant un nouveau service, le *Special Operations Executive*, chargé des opérations de sabotages sur le continent et de l'incitation au soulèvement et à la résistance dans les territoires occupés par les armées allemandes. La notoriété de ce nouvel organisme fit passer au second plan les aspects spécifiques à la guerre économique. Ce Ministère arrêta son activité après la défaite de l'Allemagne nazie.

Si l'imbrication de l'économie et de la guerre rendit visible pendant quelques décennies la problématique de la guerre économique, la seconde partie du XXe siècle l'a rendue invisible pour plusieurs raisons :

- La guerre froide obligea les Etats du Bloc de l'Ouest à taire ou masquer leurs différends économiques au profit d'une volonté d'affichage idéologique unitaire face au Bloc communiste.
- Les Etats-Unis, nouvelle superpuissance mondiale, ont repris à leur compte la stratégie d'influence britannique mise en œuvre pour lever les barrières protectionnistes en Europe continentale. Les textes sur le libre échange et la libre concurrence sont devenus la grille de lecture officielle de la réalité économique du monde politique occidental. Les rapports de force économiques entre puissances sont passés sous silence ou sont considérés dans le monde universitaire, en particulier par la très grande majorité des économistes libéraux, comme des anomalies peu représentatives de la relation concurrentielle des entreprises.

## LES JUSTIFICATIONS GEOPOLITIQUES DE LA CONQUETE

La recherche d'une grille de lecture sur la guerre économique implique de se pencher simultanément sur l'évolution des mécanismes de conquête (territoriale et commerciale) et sur les méthodes d'accroissement de puissance des Etats.

Les conquêtes commerciales ont commencé à supplanter les conquêtes territoriales au cours du XIXe siècle. Contrairement à la conquête territoriale effectuée le plus souvent par le recours à la guerre traditionnelle, la conquête commerciale vise à accroître la puissance d'un Etat par l'élargissement de sa sphère d'influence sur des marchés extérieurs.

Historiquement certaines puissances n'ont pas hésité à débattre presque publiquement de l'expansion nécessaire à leur survie. C'est notamment le cas du Japon et de l'Allemagne qui ont posé à plusieurs reprises la question de leur espace vital en termes de conquête territoriale ou de conquête commerciale.

**La conquête contre l'impérialisme marchand**

A partir de 1853[27], le Japon fut soumis à la convoitise des pays occidentaux. Dans un premier temps, les Japonais cédèrent aux premières pressions occidentales en signant le traité du 31 mars 1854 à Kanagawa, qui consacrait l'ouverture des ports de Shimoda et Hakodaté aux navires de commerce battant pavillon américain. Dans les années suivantes, le Royaume-Uni et les principales puissances européennes obtinrent des privilèges équivalents. La montée sur le trône en 1867 du très jeune empereur Mutsuhito (nom de règne : *Meiji Tenno)* modifia les termes des rapports de force. A l'écoute des réformistes, le jeune souverain voulut éviter de tomber sous la domination de l'Occident (comme ce fut le cas pour la Chine durant la même période avec les « traités inégaux[28]»).

La stratégie appliquée par le Japon se fit autour d'un slogan très significatif : pays riche, armée forte. Le Naimusho, fondé en 1873, est le Ministère chargé de planifier le développement industriel. Il fit bâtir des usines d'état inspirées du modèle des manufactures européennes et lutta discrètement pour empêcher le capital étranger de prendre possession des points stratégiques d'une économie de marché nippone naissante (infrastructures portuaires, chantiers navals, industrie d'armement). La modernisation du Japon s'opéra dans le cadre d'une politique d'acquisition de la connaissance tous azimuts hors des frontières, en suivant l'exemple des pays les plus performants dans leur domaine.

Au début du XXe siècle, l'expansionnisme japonais (annexion de la Corée, revendication d'une tutelle sur la Chine) provoqua un antagonisme avec les Etats-Unis qui voulaient garder

[27] C'est l'année durant laquelle l'escadre américaine composée de quatre navires de guerre commandés par le *commodore* Perry se présenta dans la baie de Tokyo. Il était porteur d'une lettre « d'amitié » du Président des Etats-Unis pour le *shôgun* de la famille Tokugawa. Lors d'une seconde escale en 1854, le *commodore* Perry exigea du *shôgun* qu'il ouvrît les ports japonais aux navires de commerce et aux baleiniers américains.

[28] Résultant de défaites militaires chinoises face aux troupes occidentales, les traités inégaux signés au XXIe entre la Chine et les puissances occidentales ainsi que la Russie visaient à imposer à la Chine une ouverture de son marché intérieur.

une porte ouverte sur la Chine. Benoit Meschin[29] résume ainsi le rapport de force entre les deux pays à la suite de la conférence navale de Washington[30] en 1921 :

« Ligoté par les accords de Washington, évincé par les Etats-Unis avec leur nouvelle loi d'immigration, gêné dans son développement économique par les restrictions de plus en plus sévères imposées par le service des Douanes américain à l'importation des produits japonais aux Etats-Unis, que peut faire le Japon pour ne pas être asphyxié dans ses îles et résoudre les problèmes dramatiques que lui pose l'accroissement toujours plus rapide de sa population. »

Après avoir cherché dans un premier temps à se désenclaver en recourant à une démarche de colonisation en Corée, le Japon estima qu'il était vital de construire une sphère de coprospérité régionale[31] qui devait regrouper tous les pays occupés par l'Armée impériale japonaise lors des phases d'expansion de l'empire. L'occupation de la Mandchourie en 1931 s'inscrit dans cette perspective.

La fondation de l'Etat du Mandchoukouo, un an plus tard, est un exemple de reproduction des systèmes militarisés de conquête inventés par les Portugais et imités par les Hollandais et les Anglais au début du processus de colonisation de l'Histoire Moderne. Les Japonais ont copié le modèle de l'ancienne Compagnie des Indes mais se sont aussi inspirés de la dynamique de développement produite par les compagnies de chemin de fer américaines qui construisirent un empire industriel en reliant la côte Est au Pacifique. Le Mandchoukouo était administré à la fin des années 30 par la Compagnie de chemin de fer mandchourien[32] qui gouverna ce territoire en étant relativement autonome par rapport à Tokyo. Elle dirigeait les troupes japonaises d'occupation, gérait sa propre police, était à la tête d'une administration locale de plus 200.000 employés, possédait sa banque d'émission, ainsi que sa flotte marchande. L'Etat du Mandchoukouo servit de terrain d'expérience à une nouvelle approche de l'accroissement de puissance par l'économie.

**La conquête pour l'espace vital**

L'Histoire de l'Allemagne est marquée par la recherche de nouvelles zones territoriales à conquérir pacifiquement ou militairement. Dès l'Antiquité, les écrits des Romains rendent compte des conditions de vie particulièrement difficiles des peuples germains. Couverts de

[29] Meschin Benoit, *Histoire de l'armée allemande*, tome 1, Paris, Robert Laffont, collection Bouquins. Page 847
[30] Les Etats-Unis refusent la parité maritime avec le Japon et l'obligent à désarmer une partie de sa flotte de guerre).
[31] Le projet de sphère de coprospérité de la Grande Asie orientale a été proposé par le général Hachirō Arita, ministre des affaires étrangères de 1936 à 1940.
[32] Plus de 75 % des revenus de la compagnie étaient générés par les exportations de soja vers le Japon et vers l'Europe. En 1927, la moitié de l'offre mondiale en soja venait de Mandchourie.

forêts et peu propices à l'agriculture, les territoires du Nord de l'Europe ne permettent pas de subvenir aux besoins des populations. Pour survivre, les peuples germaniques doivent conquérir des territoires plus riches en subsistances. Cette stratégie de conquête fut menée sur deux fronts, terrestre et maritime. A la fin du Moyen Age, les colons allemands ont commencé à s'établir à l'Est de la Bavière. Des banquiers comme la famille Fugger d'Augsbourg ont financé l'exploitation des mines et des forêts tchèques. Cet élan commercial leur a permis de conquérir pacifiquement les anciens marchés des princes slaves, en étant à l'origine de l'urbanisation des territoires de Bohême et de Moravie. Cette colonisation n'a pas toujours été aussi pacifique. Les Polonais l'ont refusée et se sont opposés militairement aux Chevaliers Teutoniques.

La fondation de la Ligue Hanséatique[33] ouvrit la voie à la conquête maritime. L'essor des ports de la Baltique a donné à l'Allemagne ainsi qu'aux villes du Nord de l'Europe les moyens de s'établir pacifiquement sur les côtes polonaises entre le XVIe et le XVIIe siècle. Les campagnes militaires menées par la famille prussienne des Hohenzollern parachevèrent la construction d'une sphère d'influence à l'Est de l'Allemagne.

Cette recherche permanente d'un espace vital à l'extérieur des frontières a forgé durablement dans l'esprit des élites allemandes un sens aigu du rapport de forces. Le débat sur l'opportunité stratégique de la conquête territoriale ou de la conquête commerciale domine la vie politique du deuxième Reich. La réalisation de l'unité allemande par Bismarck a permis à ce pays de prendre une place influente au niveau mondial. La montée en puissance de l'Allemagne à la fin du XIXe ne se résume pas au passage de l'économie allemande à l'ère industrielle. La mobilisation des acteurs économiques allemands est indissociable des postures géostratégiques du IIème Reich qui étaient fortement déterminées par l'attitude des empires coloniaux britanniques et français. Le cœur stratégique allemand (Konzern[34], banques, sociétés d'assurance) qui s'est constitué à l'époque voulait dominer les autres puissances européennes.

Cette dimension du débat n'a pas échappé à des adversaires de l'Allemagne comme Georges Clémenceau qui, dès 1915, estimait que le danger allemand était plus redoutable dans la paix que dans la guerre, en raison de la manière dont l'Allemagne avait su développer une économie compétitive au point de rivaliser sur le plan mondial avec celle de l'empire britannique.

[33] Association de marchands allemands puis de villes d'Allemagne du Nord et d'Europe septentrionale qui a dominé le commerce baltique entre le XIIe et le XVIIe siècle.
[34] Association d'entreprises qui se développent par concentration horizontale et concentration verticale.

La première guerre mondiale fit naître des débats sur la manière de gérer l'hypothèse d'une victoire militaire sur le plan géoéconomique, une fois la paix revenue. Le résultat de cette réflexion en Allemagne parut en 1915 sous forme d'un ouvrage qui peut être considéré aujourd'hui comme l'esquisse d'un manuel de guerre économique. Il fut traduit en français sous le titre provocateur de plan de guerre commercial de l'Allemagne[35]. Dès les premières lignes du sommaire, le ton est donné: « tout commerce est une guerre, le monde est un champ de bataille ». Qualifié par la suite de Bernhardi[36] du commerce par les Américains, Herzog définit les moyens d'action économique à mettre en œuvre contre les ennemis du Reich. Ils sont de deux types :

- les facteurs qui peuvent influencer ou contrôler les exportations dans la guerre commerciale,
- les facteurs qui permettront à l'Allemagne de vaincre la résistance passive des pays vaincus.

En cas de victoire contre les alliés, l'Allemagne sait qu'elle aura à affronter la *haine mondiale*. Elle devra alors faire face à toutes sortes de mesures de rétorsion de la part des pays vaincus (ruptures dans l'approvisionnement de certaines matières premières, boycott de ses exportations, mise à l'index de ses scientifiques dans les colloques internationaux, ou contrefaçon systématique de ses techniques de pointe). Pour justifier ses craintes, Herzog cite une revue technique anglaise qui insiste, au début des hostilités, sur la nécessité de lancer contre l'Allemagne une guerre économique fondée sur la science. Les Britanniques gardent en mémoire les déboires qu'ils ont connus à l'époque victorienne, c'est-à-dire le pillage de leurs techniques par les Européens et les Américains. Le secret de l'invention, donc le contrôle de la science, est pour eux la clé de voûte de toute guerre économique. Pour préserver le patrimoine économique de son pays, Herzog suggère un contrôle de l'Etat qui s'appliquera « aux industries que les pays étrangers n'ont pas encore dépouillées de leurs avantages ». En invoquant une telle mesure, il prend garde à ne pas remettre en cause l'idée d'économie de marché. L'initiative privée doit être sauvegardée sans nuire aux intérêts économiques de la nation. L'appât du gain peut amener des chefs d'entreprise à délocaliser des usines vers des pays qui s'approprieront ensuite les secrets de fabrication et deviendront ainsi des concurrents potentiels.

Dès qu'ils prirent connaissance de l'ouvrage d'Herzog, les Américains le firent traduire et le diffusèrent très largement. Le ministre américain du ravitaillement, M. Herbert Hoover, futur Président des Etats-Unis, indiqua dans une préface figurant dans la version américaine du

[35] Herzog. S, *Le plan de guerre commerciale de l'Allemagne*, Editions Payot, Paris, 1919.
[36] Général allemand (1849-1930), théoricien du pangermanisme.

livre que la menace d'affrontement économique était clairement perçue en ce début de siècle : « Non contente de la suprématie militaire, nous voyons l'Allemagne intriguer pour la suprématie commerciale, avec cet insolent dédain du droit d'autrui, et ce recours à la mauvaise foi qui a caractérisé toute sa politique depuis Frédéric Le Grand ».

## LA DISSIMULATION DE LA GUERRE ECONOMIQUE

De l'antiquité à l'ère des révolutions industrielles, la prédominance de la réalité économique est une constance dans la nature des rapports de force entre les individus, les groupes et les Etats. Le professeur Edward Mead Earl de l'Institute for Advanced Study a souligné le rapport dialectique entre la dimension politique et économique de la puissance[37]:
« S'il était possible de séparer la puissance économique de la puissance politique, ce ne serait que dans les sociétés les plus primitives. Dans les temps modernes (avec l'émergence de l'Etat national, l'expansion de la civilisation européenne dans le monde entier, la révolution industrielle, et les progrès constants de la technologie militaire) il nous a fallu envisager la question de l'interdépendance entre, d'une part, la force commerciale, financière et industrielle et d'autre part, la force politique et militaire. Cette corrélation est l'un des problèmes les plus critiques de l'art de gouverner. Elle implique la sécurité d'une nation et, dans une large mesure, de déterminer le degré de vie, de liberté, de propriété, de bonheur dont peut jouir l'individu ».

Il en est de même pour la théorie réaliste des relations internationales qui, même si elle a négligé l'aspect économique de la recherche de puissance, décrit l' « *animus dominandi* » comme l'élément constitutif de l'ensemble des associations humaines, de toutes les relations sociales, et donc de la vie politique à la fois interne et internationale. Hans. Morgenthau[38] souligne que la politique internationale est une lutte pour la puissance. Or la puissance n'est pas que militaire. Mais contrairement à la guerre militaire, la guerre économique n'est pas devenue un objet de débat dans les milieux politiques et académiques.

Comment expliquer une telle omission des rapports de force économiques dans la grille de lecture des relations conflictuelles entre les peuples ? Dès le Haut Moyen Age, tout ce qui se rapporte à la guerre économique a été nié en tant que phénomène historique sous le prétexte que les justifications politiques de la conquête économique étaient perçues comme des actions agressives non légitimes. Le débat sur la guerre juste ouvert par Saint Augustin et

[37] Mead Earl Edward : *Les Maitres de la Stratégie, Tome 1*, Paris, Flammarion, 1986.

[38] Morgenthau Hans, *Politics Among Nations. The struggle for Power and Peace*, New York, Mac Graw-Hill, 1948, p. 29.

Thomas d'Aquin pose les bases d'un raisonnement qui assimile la guerre économique à « une vision négative de la guerre déclenchée par cupidité, par la volonté de s'enrichir aux dépens d'autrui[39] ». L'idée d'injustice fut donc très tôt associée aux guerres de conquête. Lors de la découverte du Nouveau Monde, les conquérants durent justifier leur recours aux armes contre les peuples qui s'opposaient à la conquête de leurs territoires. Le texte *De jure belli* de l'Ecole de Salamanque (XVI-XVII) qualifia les indigènes rebelles d'ennemis déloyaux parce qu'ils adoptaient une attitude intraitable face aux conquérants. Ainsi était justifié aux yeux du monde chrétien le résultat d'une guerre sanction par la saisie des biens et la captivité des indigènes rebelles.

Les résultats de ce débat d'idées fortement ancré dans l'histoire des idées politiques ont incité les protagonistes étatiques des affrontements économiques à masquer leur stratégie par des prétextes divers comme la diffusion d'une pensée religieuse, la modernisation des pays du Tiers Monde, et plus récemment le développement de la démocratie. Cette politique quasi systématique de dissimulation des véritables objectifs de conquête a faussé la lecture des rapports de force liés au processus de survie d'un peuple ou provoqués par la recherche, la préservation et l'accroissement de la puissance d'un pays. Peut-être faut-il y voir un lien avec le fait qu'il n'existe aujourd'hui aucune doctrine sur la guerre économique au sein des organisations internationales à vocation militaire, telle que l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord). Dans l'approche globale définie par la nouvelle doctrine (OTAN) 2010[40], le recours à l'arme économique n'apparaît jamais comme une option offensive mais comme un simple facteur de compréhension de l'environnement. Ce type d'omission s'explique par la divergence des enjeux économiques nationaux au sein de la communauté des Etats membres[41].

La dissimulation de la guerre économique se vérifie aussi bien dans les stratégies de domination mises au point par les empires coloniaux que dans les stratégies de rattrapage des pays qui voulaient éviter la colonisation ou qui furent par la suite en recherche de puissance.

**Les stratégies de domination**

[39] *Où en est la notion de guerre juste ?* Texte de François Rigaux, Professeur émérite de droit international de l'Université catholique de Louvain, publié dans l'ouvrage *Colère, Courage, Création politique*, vol. 1, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 163-177.

[40] OTAN « *Concept et doctrine* », *site officiel* http://.www.nato.int/nato_static/assets/pdf/pdf_publications/20120203_strategic-concept-2010-fr.pdf.

[41] Mazzucchi Nicolas, « *Alliance militaire et guerre économique* », Revue de la Défense Nationale, n°752, Paris, 2012, 3pp, p 1 à 3.

La question religieuse contribua à masquer la finalité des affrontements comportant une part non négligeable de bénéfices économiques. Une bulle papale de 1452 donnait toute latitude aux Portugais d'attaquer, de conquérir et de soumettre les Sarrasins, païens et autres incroyants. Une seconde bulle papale de 1454 reconnaissait les actes de conquête portugais en Afrique en saluant les possibilités de conversion au christianisme des populations locales mais aussi en validant le monopole commercial des Portugais sur une zone territoriale de la côte de Guinée et incluant tous les territoires censés se situer sur la route de la Chine.

En 1494, Le traité de Tordesillas[42] du pape d'origine espagnole Alexandre VI fut négocié sous l'autorité de l'église catholique. Il visait à résoudre les conflits nés des découvertes de Christophe Colomb et établit le partage des terres du Nouveau Monde entre l'Espagne et le Portugal qui étaient les deux puissances coloniales émergentes. Les Portugais obtinrent également du pape la reconnaissance de la conquête de leurs territoires en Afrique et se donnèrent le droit d'arraisonner tout bateau qui se trouvait sur les côtes africaines. Ce traité ne fut reconnu par aucun autre royaume européen. Il traduisit surtout la réalité du rapport de force qui existait entre les deux puissances maritimes dominantes de l'époque.

Après avoir longtemps été masquée par le prétexte de l'évangélisation des peuples considérés comme primitifs, la dissimulation de la guerre économique résulte d'une nouvelle phase de construction de la puissance à l'aube des révolutions industrielles. Si la guerre militaire a évolué en fonction des inventions techniques, la notion de puissance subit une véritable métamorphose sous l'impact de la création des empires économiques. La naissance du libéralisme met en perspective un nouveau mode d'accroissement de puissance par la conquête commerciale qui devient une alternative au mode traditionnel de conquête territoriale. L'empire victorien intègre la dynamique de guerre économique en légitimant son principe tout en masquant sa finalité par un discours sur l'ouverture des marchés portée par la théorie du libre échange. La dynamique impérialiste de l'Empire britannique observe un glissement décisif de la logique de conquête territoriale nécessairement politisée à la logique de conquête commerciale, c'est à dire de contrôle par le marché. Le libre échange devenant la norme admise dans tout l'Empire[43] :

« En somme, à travers cette construction de l'économie-monde sous influence britannique se dessinent les premières stratégies économiques d'accroissement de puissance. La

[42] Presque toutes les Amériques revenaient à l'Espagne, à l'exception du Brésil. Les Portugais s'assuraient le contrôle de plusieurs territoires côtiers de l'Afrique, du Proche-Orient (Érythrée, Somalie), de l'Asie du Sud (Goa, Colombo, Malacca, Timor) à l'exception des Philippines revendiquées par l'Espagne, ainsi que les Canaries (Atlantique).

[43] Harold Blanot, Adrien Boyer, David Kûhl, Margo Spiess, *La guerre économique comme explication structurante de la construction d'un pays*, EGE, Paris, éditions de la Bourdonnaye, 2013.

Grande- Bretagne en multipliant les relations économiques - basées sur le célèbre leitmotiv d'Adam. Smith « Laissez faire, laissez aller » - avec les unités étatiques gravitant à l'intérieur et à l'extérieur de son économie-monde, créée une zone de libre-échange où le libéralisme se diffuse et où le marché est institutionnalisé voir sacralisé comme un moyen de pacification des relations internationales et de développement des nations y participant. Par conséquent, l'Empire britannique tirait de grands bénéfices de ce système, car en étant son unique centre de puissance, il était en mesure d'influencer la circulation des capitaux, des marchandises et des hommes. Fort de sa position hégémonique, le centre de l'économie-monde (Londres) pouvait bien évidemment définir ou même imposer le terme de l'échange en faveur de ses intérêts. Ainsi entre 1840 et 1860, le volume du commerce entre l'Angleterre et le monde a triplé : les industriels anglais exportaient leurs biens vers le reste du monde sur des navires anglais, soutenus par des assurances et banques anglaises. Par ailleurs, le rapport entre le prix de l'exportation et de l'importation progresse de près de 10% en faveur de la Grande-Bretagne entre 1870 et 1914. Cette croissance permet à l'Angleterre de prendre la tête des pays en cours d'industrialisation, d'être la première puissance maritime et surtout de contrôler en 1901 près de 25% du monde. Ce changement dans le mode de conquête se théorise par un glissement de la logique impérialiste - militaire et verticale - à celle d'hégémonie économique, se définissant comme la capacité pour une unité politique à exercer sa souveraineté effective sur des sociétés politiques étrangères sans les contrôler formellement[44]. Transformation de la puissance qui fera dire à Benjamin Constant que la guerre n'est que pulsion sauvage alors que le commerce est calcul civilisé. Les empires coloniaux consistent à un partage de la terre en sphère d'influence. »

La conquête commerciale peut déboucher sur la guerre commerciale qui devient un moyen de coercition lorsque les pays visés par les commerçants britanniques s'opposent à leur volonté de pénétrer leurs marchés intérieurs. Pour imposer leurs produits sur les marchés du Moyen-Orient et de l'Asie orientale, les Britanniques instaurèrent la pratique de la « politique de la canonnière ». Celle-ci connut son apogée lors du blocus du port d'Alexandrie par la Royal Navy en 1840-1841 puis lors des deux guerres de l'opium qui ont successivement opposé la Chine à la Grande Bretagne, puis la Chine à une coalition de pays occidentaux. Le monde occidental impose alors à un pays théoriquement indépendant le commerce de la drogue par des moyens militaires.

William Jardine qui dirigeait la firme d'opium Jardine&Matheson à Hong Kong, légitima cette action en se faisant le chantre de la « libre entreprise, indépendante et sans contrainte[45] ». Rappelons pour mémoire que le prétexte du recours à la force par la puissance britannique

[44] Battistella Darion, « La notion d'empire en théorie des relations internationales », *Questions Internationales*, n°26, juillet-août 2007, pp. 27-32, p. 30.
[45] Brizay, Bernard. *Le sac du palais d'Eté. Seconde guerre de l'opium*, Paris, éditions du Rocher, 2011.

fut en 1839 la saisie et la destruction par les autorités chinoises de 20282 caisses d'opium débarquées à Canton.» L'empereur chinois Daoguang décida de suspendre le commerce avec les Anglais et de condamner à mort les marchands étrangers qui se livreraient au commerce d'opium. Les Britanniques considérèrent les mesures de rétorsion chinoises comme un crime de « lèse-commerce[46] » et déclenchèrent les hostilités qui aboutirent à la signature des Traités inégaux qui « furent des traités iniques, dont la conclusion laisse dans la conscience chinoise les germes d'une volonté de revanche qui ne fera que croître avec les générations et puisera sa force dans le ressentiment que suscite le souvenir d'une humiliation[47] ».

Les guerres de l'opium donnent une telle lisibilité de l'agressivité économique qu'elles amènent des pays comme le Japon[48] à refondre l'identité du pays par une politique de puissance fondée sur l'expansion économique, symbolisée par le slogan « Un pays riche, une armée forte ».

L'arrivée au pouvoir de l'Empereur Mutsuhito en 1868, est le début d'une série de réformes dont l'objectif est de rattraper le retard face à l'Occident. Le Japon mit plus d'un siècle à élaborer les fondements d'une économie au service de la puissance. A la fin des années 80, la Central Intelligence *Agency* publie le rapport *Japan 2000*[49] rédigé par groupe de travail composé par des personnalités du monde civil et militaire. Ce document est une rare trace écrite contemporaine d'un texte de portée gouvernementale sur les rapports de force économique entre deux puissances. La partie la plus démonstrative du texte porte sur la dénonciation de la « propagande japonaise » pour masquer les mesures protectionnistes que ce pays applique à l'égard des autres économies de marché et son non respect du libéralisme économique. Certains passages du rapport stigmatisaient en ces termes la stratégie de puissance japonaise : « Les membres du *club du Chrysanthème* (qui réunit l'élite des milieux politiques et industriels du Japon) pensent que le système occidental est condamné à disparaître et ils agissent dans toute la mesure de leur possible pour en hâter la fin.» La stratégie du rattrapage du Japon menée depuis l'ère Meiji lui permit de se hisser au deuxième rang de l'économie mondiale au bout d'un peu plus d'un siècle d'effort. A la fin des années 80, des voix s'élevèrent aux Etats-Unis et en Europe dans les milieux politiques et économiques pour dénoncer l'expansionnisme nippon et le recours à des techniques de guerre économique.

---

[46] Brizay, ibid. p 35.
[47] Leger François : *Les influences occidentales dans la révolution de l'Orient. Inde, Malaisie, Chine. 1850-1950*. Paris, Plon, 1955.
[48] Souyri Pierre-François, La nouvelle histoire du Japon, Paris, éditions Perrin, 2010.
[49] Le rapport *Japan 2000* qui fut très vite retiré de la circulation à la suite de la protestation des autorités japonaises, annonçait une tension dans les négociations entre les Etats-Unis et le Japon sur l'ouverture de son marché intérieur et l'accès à l'actionnariat de ses grandes entreprises.

L'agressivité commerciale de l'ex-empire du Soleil Levant à l'égard de l'Occident fut stoppée sous l'impulsion des autorités américaines par différents moyens (attaques répétées pour casser le protectionnisme invisible nippon, déstabilisation de son système bancaire par le refus d'accorder un serpent monétaire lors de la crise financière asiatique, blocage de sa stratégie sur le technoglobalisme[50], limitation des jeux d'influence japonais dans le système politico administratif américain). La chute du mur de Berlin priva le Japon de l'objet de son chantage implicite à l'égard de l'Amérique. Les autorités gouvernementales américaines n'avaient plus à craindre le basculement de cet allié/ancien adversaire dans la sphère d'influence soviétique, au cas où les Etats-Unis n'accorderaient pas à Tokyo une marge de manœuvre significative dans la construction de la puissance économique nipponne. Le coup d'arrêt brutal donné à la puissance économique japonaise n'invalida pas pour autant la pertinence des stratégies de rattrapage.

**Les stratégies de rattrapage**

Les stratégies de rattrapage s'articulent autour d'objectifs élémentaires fortement dépendant de leur contexte géographique et culturel. Pour le cas du Japon, son insularité l'a conduit à se doter en priorité d'une infrastructure à vocation maritime (chantiers navals, ports), puis dans un second temps de bâtir les fondements d'une économie industrielle. Plusieurs pays comme la Corée du Sud, l'Inde, le Brésil, la Chine suivirent par la suite son exemple sans pour autant copier son modèle. La Corée du Sud imita la démarche japonaise en privilégiant la construction navale et la formation de grands conglomérats industriels privés, les chaebols, qui sont les équivalents coréens des keiretsu japonais, anciens zaibatsu dissous par les autorités d'occupation américaines après la défaite du Japon en 1945.

L'Inde a emprunté d'autres chemins pour se positionner comme acteur dominant dans l'industrie informatique mondiale. Les autorités de New Dehli ont effectué une réforme scolaire entre 1993 et 2004 pour créer un gisement de ressources humaines nécessaire à l'essor ce champ d'activités dans les technologies de l'information. Le gouvernement fédéral indien décida de retirer momentanément du programme d'enseignement secondaire des matières littéraires afin de renforcer le nombre d'heures pour les mathématiques. L'objectif était de favoriser l'orientation d'un maximum de lycéens vers les métiers de techniciens et d'ingénieurs informatiques. A partir de 2004, les matières littéraires ont été réintroduites progressivement parce les autorités estimaient avoir atteint leur objectif. Cette politique s'appuya aussi sur la transformation de la ville de Bangalore en capitale de la haute

[50] Elaboré en1987 par le Ministère de l'Industrie et du Commerce japonais (MITI), le technoglobalisme visait à éviter un parasitage de la recherche par les pratiques concurrentielles et aussi combler l'écart entre le Nord et le Sud en créant un patrimoine commun de l'humanité. Il faisait suite à un durcissement américain dans le domaine des brevets et des échanges scientifiques avec le Japon.

technologie. Cette ville fut choisie pour ses conditions climatiques : c'est un des rares endroits en Inde où la mousson est de faible amplitude afin de créer un cadre d'accueil adapté au retour des ingénieurs indiens et faciliter la vie des expatriés occidentaux.

Le Brésil a développé des stratégies de rattrapage en misant sur le secteur énergétique (le pétrole non conventionnel par les gisements off-shore et ses réserves amazoniennes, l'eau par le nombre de barrages hydrauliques, les énergies renouvelables). L'Etat brésilien[51] a fait de la firme Petrobras la tête de pont de sa stratégie d'influence géoéconomique. Ce pays vise à acquérir une supériorité régionale dans le domaine de l'énergie notamment par le biais de nombreux accords bilatéraux signés avec les Etats voisins et qui lui confèrent un poids prépondérant dans l'approvisionnement énergétique du continent latino-américain. En matière de *soft power*[52], le Brésil peaufine aussi son image de nouvelle puissance du développement durable en revendiquant également le fait d'être l'un des pays les plus propres du monde par sa production électrique.

La Chine a construit sa stratégie de rattrapage en jouant sur l'ouverture (création de zones économiques spéciales et politique d'attractivité très forte afin de favoriser l'investissement étranger), contrairement au Japon qui chercha à capter la connaissance tout en fermant l'accès à son marché intérieur. Le point commun entre les deux pays est la priorité donnée dans leurs phases de développement mutuel à la conquête des marchés extérieurs. Dans les deux cas de figure, cette forme d'agressivité commerciale a abouti à des réactions hostiles de la part des Etats-Unis et déclenché des débats médiatiques sur la problématique de la guerre économique[53] dans le monde occidental. La Chine est accusée notamment de mener une stratégie de noyautage des organismes de normalisation pour imposer ses normes[54]. Elle compte des membres actifs dans 82% des comités techniques de l'organisation internationale pour la normalisation (ISO) dont le siège est à Genève. Cette participation est supérieure à celle de la France (80%), du Japon (79%) et des Etats-Unis (75%). La méfiance à l'égard de la Chine génère différents types de réaction qu'il est difficile de ne pas assimiler à des formes d'affrontement économique. Citons pour mémoire les mesures protectionnistes décidées par l'administration Obama sur les technologies photovoltaïques ainsi que les refus de prise de participation des groupes industriels occidentaux comme l'atteste le refus formulé à la compagnie chinoise Minmetal par le gouvernement australien à propos de sa demande de participations dans l'entreprise australienne Oz Metal par Canberra.

---

[51] Nicolas Mazzucchi, *L'énergie, source de la nouvelle puissance brésilienne,* numéro trois de la Nouvelle Revue Géopolitique, Paris, 2012.
[52] Action indirecte qui vise à mettre une puissance rapport de force favorable sur un sujet de débat de portée internationale. Les stratégies de soft power recoupent aussi les stratégies d'influence destinées à amener des pays cibles à s'aligner sur les prises de position d'une puissance conformément à ses intérêts.
[53] Dossier *2013, l'année de la guerre économique*, magazine l'Expansion, numéro 780décembre 2012, Paris.
[54] Ibid., page 44.

## LE CHANGEMENT DE PARADIGME DE LA GUERRE ECONOMIQUE

Les méthodes de contrôle et de domination économique élaborés par les empires coloniaux subirent une mutation sous l'effet de la suprématie géopolitique, militaire et commerciale que les Etats-Unis vont assumer aux lendemains de la seconde guerre mondiale. Contrairement aux méthodes coercitives appliquées par les empires coloniaux sur leurs possessions territoriales, les Etats-Unis instituent un nouveau modèle d'expression de la puissance économique sur la base du principe suivant : une superpuissance qui cherche à dominer un pays allié sur une question économique ou culturelle doit chercher le meilleur positionnement en amont au sein de la hiérarchie des valeurs, des règlements et des arbitrages de l'économie de marché. Cette manœuvre d'encerclement par le haut implique une autre méthode de décryptage des affrontements économiques. Les Etats-Unis ont imposé cette pratique silencieuse de la guerre économique du temps de paix dans l'espace des pays industrialisés du Bloc de l'Ouest. Mais un facteur géopolitique et un facteur géoéconomique vont modifier cette période de stabilité des affrontements économiques :

- L'ouverture des nouveaux espaces marchands issus de la disparition du Bloc de l'Est.
- L'agressivité commerciale générée par les stratégies de rattrapage des économies émergentes.

Le durcissement de la compétition mondiale qui découle de l'effet conjugué de ces deux facteurs amena les Etats-Unis à prendre en considération les affrontements économiques de manière quasi officielle.

### Les politiques de sécurité économique

La montée en puissance de l'Asie et la construction d'un espace économique européen affectent la prédominance géoéconomique que les Etats-Unis ont sur le monde depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Cette redéfinition des rapports de force a relancé la problématique de la guerre économique à partir d'un nouveau paradigme : le rapport allié/adversaire se substitue à l'affrontement direct ou indirect entre deux ennemis. La guerre économique pratiquée depuis l'antiquité avait mis en évidence l'affrontement direct : elle opposait frontalement la puissance qui s'emparait de territoires au pays qui tentait de résister à la cette conquête. Les siècles de colonisation en furent l'expression directe.

La mondialisation des échanges modifie le cadre économique conflictuel aussi bien dans les pays industrialisés que dans les économies émergentes. La compétition côtoie la coopétition. Les intérêts stratégiques des puissances se diversifient et deviennent plus complexes. Un intérêt militaire ou géopolitique peut entrer en contraction avec un intérêt économique et vice versa. Autrement dit, un pays peut être allié militairement avec un autre

tout en s'affrontant sur des terrains économiques. Ainsi prend forme le nouveau type de rapport de force allié/adversaire. Dans les faits, il traduit une atténuation des rapports de force économiques tels qu'ils s'étaient manifestés dans le passé. Mais cette atténuation formelle ne gomme pas l'intensité des rivalités entre puissances, en particulier dans les espaces géographiques sur lesquels s'organisent de nouveaux marchés et dans les territoires riches en ressources.

La première puissance économique du monde se sent légitime pour officialiser au cours des années 90 une politique de sécurité économique qui est déjà amorcée depuis les années 70 avec l'instauration de la section 301[55] du *Trade Act* de 1974 et la super[56] et spéciale 301 [57]de *l'Omnibus Trade and Competitiveness Act* de 1988. Les autorités américaines prirent le prétexte de lutter contre la concurrence déloyale subie par les entreprises américaines dans certaines parties du monde. Si l'expression « guerre économique » n'est pas citée dans les textes officiels, les commentaires de certains représentants officiels du pouvoir exécutif américain soulignaient un durcissement des positions dans leur analyse des échanges commerciaux. Carla Hills[58], représentante pour le commerce de 1980 à 1993 l'exprima à sa manière par l'expression inversée de la carotte et du bâton : "Nous ouvrirons les marchés étrangers avec une barre à mine où cela est nécessaire, mais avec une poignée de main toutes les fois où cela est possible".

En dépit des contestations de nombreux Etats, cette réglementation unilatérale n'a pas été abrogée. Les Etats-Unis l'utilisent désormais comme moyen de pression à l'égard de l'organe de règlement des différends de l'OMC. Le représentant du Département d'Etat[59] fut tout aussi explicite en commentant le dossier du gazoduc entre la Thaïlande et la Birmanie : « La compagnie Total a essentiellement pris la place de Conoco et décroché un contrat qui aurait été très profitable à Conoco. Nous voulons punir les entreprises qui auront ce genre d'attitude à l'avenir ».

Les lois Torricelli (1992), Helms-Burton (1996) et D'Amato (2001) complètent ces mesures de rétorsion commerciale en bloquant l'accès aux pays hostiles aux Etats-Unis afin d'empêcher les concurrents des entreprises américaines de gagner des marchés dans ces zones. A

[55] La section 301 permet aux Etats-Unis de s'opposer aux barrières commerciales qui pénalisent les exportations américaines.

[56] La super 301 vise l'ensemble des pratiques déloyales recensées par le représentant américain au Commerce *(Office of United States Trade Representative).*

[57] La Spéciale 301 a été conçue pour protéger les entreprises américaines contre la violation de leur propriété intellectuelle par des concurrents étrangers.

[58] Evon Jacob, Serge Guillon, *En finir avec la mondialisation déloyale*, Paris, La Documentation française, janvier 2012

[59] Claude Revel, Isabelle Pedron Liou, *La diplomatie exportatrice des Etats-Unis*, Observatoire du Marché International de la Construction, Paris, 1997.

l'exception de Cuba, objet d'un embargo américain depuis 1962, les pays mis en cause par ces lois pétrole comme l'Irak, la Libye, l'Iran et le Nigéria disposaient d'importantes ressources de pétrole.

L'administration Clinton compléta ce dispositif législatif par la création en 1993 du Conseil Economique National[60] travaillant en étroite relation avec le Conseil National de Sécurité. Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher précisa l'importance de la démarche : « la sécurité économique américaine devait être élevée au rang de première priorité de la politique étrangère ».

Plusieurs pays suivirent l'exemple américain à des degrés divers. C'est d'abord la France qui créa en 1995 un Comité Pour la Compétitivité et la Sécurité Economique présidé par le Premier Ministre Edouard Balladur. Ce comité eut une existence éphémère. En revanche, des mesures de sécurité économique furent pérennisées sous la direction du Ministère de l'Intérieur. Dès la première présidence de Vladimir Poutine, le Kremlin renforça le rôle de certains organismes d'Etat dans la protection du patrimoine économique et sensibilisa les gouverneurs des Etats de la Fédération de Russie à cette nouvelle mission. La Chine s'est engagée également dans cette voie au cours de la dernière décennie.

**L'impact des stratégies économiques d'accroissement de puissance**

La mutation du rapport de force économique en confrontation de type allié/adversaire peut-elle être remise en cause par les stratégies économiques d'accroissement de puissance des nouveaux entrants sur le marché mondial ? L'affaiblissement économique du monde occidental peut, s'il se confirme à moyen/long terme, accentuer les tensions entre les nouvelles puissances conquérantes et les pays industrialisés qui dominaient l'économie mondiale au siècle dernier. Plusieurs facteurs risquent de faire resurgir les problématiques d'affrontement et de domination :

- l'acquisition des ressources énergétiques et minières,
- les enjeux territoriaux liés à leur localisation géographique,
- les problèmes de dépendance économique,
- les nouvelles formes de colonisation culturelle par la société de l'information,
- les possibilités de renversements d'alliance.

Il existe désormais un déséquilibre entre les dynamiques de puissance des nouveaux entrants et la manière dont le monde occidental s'est habitué à gérer sa puissance économique sans rivaux véritables. Les nouveaux entrants ont comme priorité la conquête

[60] Il devait à l'origine s'appeler Conseil National de Sécurité Economique mais les pays européens firent savoir que cette dénomination était trop agressive.

des marchés extérieurs pour financer leur politique d'accroissement de puissance alors que les pays du monde occidental ont dissocié la problématique de puissance (principalement militaire et diplomatique) des logiques de guerre économique passées sous silence depuis le milieu du XIXe siècle. La politique de déréglementation initiée dans le monde occidental accentue ce paradoxe. Les champions nationaux sont démantelés en Europe alors que les nouveaux entrants bâtissent leur compétitivité en misant sur le potentiel de consortiums financés par des banques contrôlées directement ou indirectement par le pouvoir politique du pays. Ce type de fonctionnement est incompatible avec le système compétitif du monde occidental. Il en découle un déséquilibre concurrentiel qui affaiblit les pays industrialisés qui ont découplé la question de l'accroissement de puissance de la problématique de la compétition économique. Un tel déséquilibre est renforcé par l'importance prise par la finance dans le fonctionnement de l'économie de marché occidentale. Les marchés financiers influent sur la définition des enjeux stratégiques dans la mesure où les politiques ont pris l'habitude de substituer le court terme aux critères temporels de construction et de préservation de la puissance.

Les dirigeants chinois, qui ont réussi le tour de force d'adapter une dictature communiste aux règles de l'économie de marché, ont des objectifs plus ambitieux que la simple recherche du profit. Conscients des réactions hostiles que peut générer la montée en puissance de la Chine, des officiers de l'Armée Populaire de Libération chinoise ont inventé le concept de *guerre hors limite*[61]. Le bilan de l'échec de l'URSS dans sa course aux armements avec le monde occidental les incite à mettre en avant des modes d'affrontement qui sortent du cadre strictement militaire et qui relèvent en partie de la guerre économique. Le concept de *guerre hors limites* appliqué à l'échiquier géoéconomique est une manière de contourner la rhétorique élaborée par les milieux d'affaires anglo-saxons. Il ouvre la voie à une autre forme de perception des affrontements économiques. Lors d'un séminaire franco-américain qui s'est tenu en avril 2012 aux Etats-Unis, des représentants du Pentagone évoquèrent devant leurs interlocuteurs français le dossier sensible du pillage technologique d'origine chinoise. Etant donné l'amplitude prise par le phénomène, ils s'interrogeaient sur l'opportunité de qualifier ce type d'agression non plus comme un acte d'espionnage industriel mais comme un acte de guerre. Un tel glissement de vocabulaire relance la question de la négation ou de l'officialisation de la guerre économique. Les Etats-Unis ont réussi à orienter le débat dans le sens du déni des affrontements économiques entre puissances (cf. le discours dominant des économistes). Ce discours de pacification des échanges dans le *village planétaire* de la mondialisation est justifié par les avantages qu'ils ont tirés de leur statut de superpuissance depuis 1945.

[61] Qiao Liang, Wang Xiangsui, *La Guerre hors limites*, Paris, Payot et Rivages, 2003.

## LES LIMITES DE L'ETHNOCENTRISME OCCIDENTAL

L'Occident a régné sur le monde par le biais des empires coloniaux puis de la superpuissance américaine. La remise en cause de la colonisation (expression majeure de la guerre économique durant l'Histoire) a ouvert une brèche géopolitique[62] qui fut masquée par la victoire du Bloc de l'Ouest sur le Bloc de l'Est à la suite de l'effondrement de l'URSS. La poussée des économies émergentes a ouvert une brèche géoéconomique matérialisée par le processus de désindustrialisation et l'affaiblissement d'un certain nombre d'économies de marché occidentales. Ces deux brèches soulignent les limites d'un ethnocentrisme occidental qui incitait à analyser les rapports de force en partant du principe que le fort ne pouvait être que dans la sphère occidentale.

### Les contradictions entre les Etats-Unis et l'Europe

Dans cette redistribution des cartes, le monde occidental est handicapé par plusieurs contradictions. La première fait penser à la fable de l'arroseur arrosé. La Grande Bretagne puis les Etats-Unis ont utilisé le libéralisme pour légitimer le démantèlement des systèmes protectionnistes des pays-clients afin de favoriser l'écoulement de leurs produits et banaliser leur emprise sur les mécanismes financiers internationaux. Il est difficile aujourd'hui de revenir en arrière sous peine de porter un coup mortel à la validité du discours. La seconde contradiction est américaine. D'importants intérêts privés d'outre Atlantique, industriels et financiers, cherchent à tirer un profit à court terme des opportunités que leur offre la mondialisation des échanges. La flexibilité du discours libéral leur permet de légitimer les délocalisations et les effets de la désindustrialisation. Les débats du Congrès des Etats-Unis traduisent la lutte souvent inégale entre les lobbies qui plaident en faveur de l'ouverture des marchés et les forces qui mettent en avant la sauvegarde des intérêts des populations vivant sur le territoire américain. La troisième contradiction est l'incapacité de l'Union européenne à s'affirmer comme une puissance consciente de l'importance des enjeux de la guerre économique.

Dès l'après-guerre, les négociations des contreparties aux bénéficiaires du Plan Marshall provoquent en France des débats parfois rudes sur certaines exigences économiques américaines comme l'imposition du soja américain pour l'alimentation animale ou la distribution des films d'Hollywood sur leur marché cinématographique. Lors de son retour au pouvoir en 1958, le général de Gaulle définit les critères d'une politique d'indépendance nationale qui va à l'encontre des intérêts américains :

[62] La perte des colonies a eu des répercussions politiques dans certains pays. En Belgique, le conflit linguistique entre Flamands et Wallons devient un problème national à partir de 1962.

- Création du consortium pétrolier Elf Aquitaine pour réduire la dépendance de la France vis-à-vis des sept compagnies pétrolières anglo-saxonnes.
- Fixation de quotas pour limiter l'implantation des firmes multinationales américaines.
- Déclenchement d'une polémique sur le rôle prédominant du dollar comme monnaie de référence mondiale.

La vision gaulliste de l'indépendance nationale ne résista pas à la plaidoirie libérale sur l'ouverture des marchés. Si des différends commerciaux entre les Etats-Unis et l'Europe parasitèrent de manière sporadique les négociations du GATT puis de l'Organisation Mondiale du Commerce, la doctrine libérale élimina toute possibilité de discours structurant sur la nature des affrontements économiques. La construction du marché européen servit même de prétexte à la marginalisation intellectuelle de la réflexion sur le rôle de l'économie dans la construction de la puissance.

En 1976, Giscard d'Estaing et Raymond Barre démantelèrent les instruments conçus pour donner à l'industrie française une capacité de riposte d'ordre en termes de puissance économique. Ainsi fut supprimée la Commission Permanente de l'Electronique du Plan. Cette Commission était un lieu d'échanges entre les directeurs généraux des grandes entreprises du domaine, des représentants des organisations professionnelles, des PME et de des Ministères. Les sujets débattus portaient sur la stratégie de la France dans les secteurs-clés de l'informatique, des télécommunications, de l'aéronautique et de l'électronique. Cette Commission fut à l'origine d'une prise de conscience essentielle dans les années 60 sur la nécessité de doter notre pays d'une industrie électronique puissante pour s'affranchir de la domination américaine. Le Commissariat du Plan avait même créé un système informatique baptisé Mars qui était une banque de données constituée à partir des flux d'information générés par 250 entreprises, 30 services administratifs et 23 syndicats professionnels. L'information circulait dans les deux sens puisque les industriels y avaient accès sous certaines conditions et pouvaient ainsi affiner leur rapport à innovation et leur approche du marché mondial. Côté étatique, le système Mars permettait de mesurer l'efficacité des crédits injectés dans l'électronique. Il fut même un temps question de l'étendre à l'ensemble de l'industrie française. Le quotidien *Le Monde* nota à cette occasion que des multinationales d'origine française n'avaient jamais accepté de jouer le jeu d'une stratégie de puissance centrée sur la France et préféraient coopérer avec les firmes américaines**.** Ainsi apparaissait une ligne de fracture entre les partisans d'un marché mondialisé et les défenseurs d'un territoire économique. Cette contradiction pourtant essentielle ne fut pas prise en compte lorsque le Premier Ministre Dominique de Villepin relança le débat sur le patriotisme économique au début des années 2000.

Loin d'être un débat artificiel ou dépassé, la question du patriotisme économique est alimentée par les effets négatifs des politiques de rattrapage des économies émergentes. Leur attractivité symbolisée par la main d'œuvre à bas prix n'explique pas tout. Certains pays émergents se sont transformés en *économies de combat* pour se hisser au niveau des économies occidentales. Ils n'ont fait que reproduire des techniques initiées au sein du monde occidental depuis plusieurs siècles. Il suffit de relire l'Histoire. A la sortie des guerres révolutionnaires, la France mit tout en œuvre pour tenter de combler son retard technique par rapport au Royaume Uni, en recourant notamment au trafic de machines importées clandestinement de Grande Bretagne et au vol de savoir faire dans les manufactures britanniques. Les stratégies offensives des économies émergentes ont complété cette panoplie de techniques offensives par une ingénierie de la collecte de l'information amplifiée par Internet, le détournement de brevets, la pratique du dumping, l'industrialisation de la contrefaçon, sans oublier les trafics illicites de métaux comme le cuivre à la suite de la hausse de la demande mondiale. Ces actions déloyales contribuent à la dégradation de l'hégémonie économique du monde occidental. Cette réalité devient un sujet d'inquiétude aux Etats-Unis. Elle reste confinée en Europe dans la catégorie des exceptions qui confirment la règle, à savoir une croyance aveugle dans la suprématie du modèle libéral.

**Les effets pervers de l'exemplarité libérale**

Les Etats-Unis n'hésitent pas à se doter d'un système coercitif pour sanctionner les actes de prédation économique ou pour isoler économiquement les pays hostiles. Bruxelles imite parfois le comportement de Washington mais passe rarement de la parole aux actes. En 1984, l'Union européenne s'est dotée d'un instrument de rétorsion commerciale[63] en s'inspirant de la section 301 du *Trade Act* américain. Armé de cet outil destiné à lutter contre les pratiques illicites d'Etats tiers dans des domaines ne faisant pas l'objet de règles définies par les accords du GATT, l'Union Européenne n'a eu recours que très rarement[64] à ce type de pression qui peut être assimilée à une mesure de guerre économique du temps de paix.

L'impossibilité de faire naitre dans un pays comme la France une pensée unifiée sur les priorités géoéconomiques du pays ne résulte pas d'un blocage culturel. L'Union Européenne se charge de limiter les dispositions préventives que peuvent prendre ses Etats membres pour parer aux risques de prédation et de concurrence déloyale. La protection du périmètre de la Défense nationale et de l'ordre public est la seule marge de manœuvre souveraine qui soit reconnue comme satisfaisant aux critères de la Commission de Bruxelles. En 2006, l'exécutif européen décida d'un certain nombre de procédures d'infraction pour sanctionner

[63] Ce type d'outil permettait de lutter contre des pays pratiquant la concurrence déloyale par des mesures qui visent à les pénaliser dans les échanges avec les pays de l'Union Européenne : restrictions quantitative à l'exportation, augmentations de droits de douane.
[64] Six utilisations en dix ans.

les attitudes contraires aux règles du marché intérieur à l'image du décret anti-OPA français qui imposait aux investisseurs étrangers voulant prendre le contrôle ou une minorité de blocage de 33,33% dans des sociétés de 11 secteurs d'activité considérés comme sensibles, de solliciter une autorisation préalable auprès des autorités françaises.

Contrairement à la Grande Bretagne, aux Pays-Bas et à l'Allemagne qui ont intégré la dissimulation de la guerre économique dans leur modus operandi, la France cherche à faire valider ses marges de manœuvre par des textes officiels reconnus au niveau européen. Durant les premières années de son mandat[65], Alain Juillet, Haut Responsable à l'Intelligence Economique passa des mois à essayer de convaincre ses interlocuteurs à la Commission européenne de valider le nombre de secteurs industriels stratégiques que la France souhaitait mieux protéger. Pour justifier son refus, l'Union européenne revendique l'application exemplaire des règles du libéralisme comme élément pacificateur des échanges. Cette attitude est loin de faire l'unanimité sur le continent eurasien. En décembre 2008, le gouvernement russe établissait une liste de 295 entreprises considérées comme stratégiques, sans omettre celles du secteur énergétique[66]. Vladimir Poutine fit ajouter à cette liste 1500 sociétés jugées vitales pour l'économie nationale pouvant recevoir éventuellement des aides de l'État, des annulations de dettes fiscales et l'octroi d'avantages douaniers. La mise en garde adressée par le chef d'Etat russe à ses homologues européens sur les risques de coupure de fourniture de gaz révélait durant cette période la fragilité stratégique de l'Europe en matière d'approvisionnement énergétique. Sur ce point précis, la doctrine libérale qui polarisait la réflexion européenne sur la construction d'un marché déréglementé et ouvert à la concurrence, semblait inadaptée à la situation. Cette faille ne déclencha pas pour autant la recherche d'une position unifiée entre partenaires européens[67].

**CONCLUSION**

La globalisation a longtemps été considérée à juste titre comme porteuse d'éléments positifs comme la hausse du niveau de vie des populations des pays industrialisés, le processus de négociation des différends commerciaux, la réglementation progressive des échanges et le renforcement des mécanismes de protection par la reconnaissance des brevets internationaux. Mais ce monde « mélangé », produit de la globalisation, n'a pas pacifié l'économie. L'échiquier des rapports de force géoéconomiques est aujourd'hui profondément beaucoup plus multipolaire que le marché n'est global. Les rivalités

[65] Sa mission de mise en place de l'Intelligence Economique au sein du SGDN (Secrétariat Général de la Défense Nationale durera de 2003 à 2009.
[66] Le groupe gazier Gazprom et les pétroliers Loukoïl et Rosneft.
[67] L'Allemagne avait signé en 2000 un accord bilatéral avec la Russie.

croissantes entre le monde occidental et les nouveaux entrants fragilisent la dynamique de pacification impulsée par un monde occidental dominant.

L'Europe a-t-elle tiré les bonnes leçons des guerres mondiales qui lui ont fait perdre sa suprématie ? A-t-elle bien mesuré l'ordre de grandeur des menaces qui pèsent sur son avenir géopolitique et géoéconomique ? On peut se poser la question. Dépourvue de grille d'analyse des affrontements économiques, incapable de tirer le bilan de son cheminement stratégique à travers les siècles, l'Europe reste aujourd'hui à la remorque des Etats-Unis d'Amérique. Contrairement aux apparences, elle est plus divisée que jamais dans une cohabitation qui ne veut pas dire son nom. L'Europe du Nord est chapeautée par l'Allemagne qui joue le double jeu en privilégiant discrètement la renaissance de sa puissance tout en affichant l'image d'un pays profondément pacifiste parce que traumatisé par ses errances militaristes passées. L'Europe du Sud cherche à surmonter ses crises infrastructurelles. L'Europe des anciens pays socialistes essaie de se trouver un chemin encore fortement encadré par les stratégies d'influence américaine, allemande et russe.

Pour sortir de ce cul-de-sac stratégique, il devient urgent de réfléchir à de nouvelles grilles de lecture dont la guerre économique ne serait pas absente. Il semble logique de penser une nouvelle économie politique fondée sur une articulation pertinente entre la construction de la puissance d'un Etat, la maîtrise de la conquête des marchés et le développement des territoires. Ces trois dimensions stratégiques ne sont pas naturellement compatibles. Le pouvoir politique doit se donner les moyens de définir une graduation des enjeux et des priorités dans le court, moyen et long terme. L'UnIon Européenne est aujourd'hui incapable de le faire. Il s'agit pourtant d'une urgence absolue.

i

*Christian Harbulot**
*Director de l'École de Guerre Économique de París*
*Socio gerente de la empresa Spin Partners*

**BIBLIOGRAPHIE**

Esambert Bernard, *La guerre économique mondiale*, Paris, Olivier Orban, 1991.
Carayon Bernard, *A armes égales*, Rapport au Premier ministre, Paris, Assemblée Nationale, 2006.
Crouzet François, *La guerre économique franco-anglaise au XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, 2008.
Delbecque Eric, Christian Harbulot, *La guerre économique*, Paris, Que sais-je, PUF, 2010.
Denécé Eric et Revel Claude, *L'autre guerre des États-Unis, Économie : les secrets d'une machine de conquête*, Paris, Robert Laffont, 2005.
Fonvielle, Dominique. *De la guerre économique*. *Défense et défis nouveaux.* Paris: Presses universitaires de France, 2002.
Fourquet, François, *Richesse et puissance, une généalogie de la valeur*, Paris, La Découverte, 1989.
Gauchon Pascal, *Le Monde, manuel de géopolitique et de géoéconomie*, Paris, PUF, 2008.
Harbulot, Christian, *Techniques offensives et guerre économique*, réédition, Paris, éditions de La Bourdonnaye, 2012.
Harbulot Christian, *La main invisible des puissances*, éditions Ellipses, Paris, 2007.
Harbulot Christian, *Manuel de l'intelligence économique*, ouvrage collectif, Paris, PUF, 2012.
Huissoud Jean-Marc, Frédéric Munier, *La guerre économique, Rapport Anteios*, Paris, Puf, 2010.
Laïdi Ali, *Aux sources de la guerre économique, fondements historiques et philosophiques*, Paris, Armand Colin, 2012.
Laïdi Ali et Denis Lanveaux, *Les Etats en guerre économique*, Paris, Le Seuil, 2006.
Leonetti, Xavier. *La France est-elle armée pour la guerre économique ?* Paris, Armand Colin, 2011.
Lucas Didier et Tiffreau Alain, *Guerre économique et information*, Paris, Ellipse 2001.
Luttwak Edward, *Le rêve américain en danger*, Paris, Odile Jacob, 1995.
Nadoulek Bernard., *L'intelligence stratégique : philosophie de l'action face à la mondialisation cultures, économies et rapports de puissance*, Paris, Centre de Prospective et d'évaluation, Ministère de la Recherche, 1990.
Nora Dominique., *L'étreinte du samouraï, le défi japonais*, Calman-Levy, Paris, 1991.
Qiao Liang, Wang Xiangsui, *La Guerre hors limites*, Paris, Payot et Rivages, 2003.
Soutou Georges-Henri, *L'or et le sang,* Paris, Fayard, 1989.

***NOTA:** Las ideas contenidas en los ***Documentos de Opinión*** son de responsabilidad de sus autores, sin que reflejen, necesariamente, el pensamiento del IEEE o del Ministerio de Defensa.